



IDEMIA FRANCE

===

REALISE

2021 (a b)

Chiffre Affaires :

• + 5,8%
par rapport à 2020

EBITDA :

- 402 Millions € à taux constant
- Environ 100% des objectifs prévus.

===

OBJECTIFS

2022 (a)

Chiffre Affaires :

• + 4,7%

EBITDA :

• + 11 %

CASH :

• + 53 M€

===

(a) Chiffres et % 2021 et 2022 communiqués au top management

(b) Données 2021 en attente de la certification des comptes par les Commissaires Aux Comptes (CAC)

(c) C.A. Chiffre d'Affaires

A.G. : Augmentation Générale
A.I. : Augmentation Individuelle

N.A.O. 2022

Un budget 2022 : hausse de 4,7% du C.A.^(c) et 11% de l'EBITDA, + 53 Millions d'€uros de cash.

Propositions de la Direction

Pas de budget estimé par la Direction

A.G.	Non cadre	0,6 %	<p>SOYONS CLAIRS : NOUS SOMMES VENUS AVEC DES PROPOSITIONS RIDICULES ET UNE MAUVAISE FOI ABSOLUE.</p>
A.I.	Non cadre	1,2 %	
	Plancher	0 €	
A.I.	Cadre + bonus théorique < 100K€	1,7 %	
A.I.	Cadre + bonus théorique ≥ 100K€	0,0 %	

La **CFDT** considère ces propositions comme indécentes :

- Un budget de la Direction à 1,1% de la Masse salariale.
- Très en dessous de l'inflation qui est de 2,82%,
- Ne prend pas en compte l'augmentation du SMIC à 3,12%.
- Une régression du retour du **distinguo** cadres / non-cadres.

Principales revendications CFDT

Pour l'ensemble des salariés

Montant plancher / an	1 300 €
Augmentation Générale	3,50 %
Augmentation Individuelle	1,00 %
Salaire Minimum IDEMIA après 1 an →	1 750 €
Rétroactivité des mesures au 1er janvier 2022	

Très bon résultat d'IDEMIA en phase avec le budget 2021. Les efforts de tous méritent de profiter à l'ensemble des salariés.

Le **partage** : c'est **maintenant** !

Prochaine réunion : le 9 février 2022

Cfdt:

SECTION SYNDICALE IDEMIA France

31 JANVIER 2022

Vos contacts : (T2 : E. RICHARD, P. PETIGNY, Y. GOUESMEL, J. GILLETTE), (VITRE : A. ESNALUT, JJ. LECHEVALLIER, S. HAMARD)

Autres revendications en faveur pouvoir d'achat

- Revalorisation du Titre Repas à 9,50€, prime panier à 6,80€ et RIE 3,00€
- Revalorisation des différentes primes
 - Equipe (3€ jours), nuit fixe (25%), Week-end et salissure (50€/an)
 - Transport/auto/vélo à 400€, et remboursement des transports en commun à hauteur de 75%
- Revalorisation de la prime de départ retraite 400€/an
- Réévaluation de la prime médaille du travail (1 mois de salaire)
- Gratuité des boissons chaudes pour tous les sites
- Budget spécifique, avec suivi, pour l'égalité pro
- Mise en place d'une prime vacances pour les non-cadres
- Mise en place d'indicateur de performance sur les managers
- Mise en place de cotation des postes de travail pour tous les sites
- Mise en place d'un plan d'accompagnement pour les salariés qui auront 0%
- Mise en place de titre repas pour les salariés en télétravail
- Journée chômée payée pour les travailleurs en RQTH (handicap)
- Journée offerte pour promouvoir l'action de bénévolat
- Une ½ journée offerte pour la rentrée des classes
- Déplafonnement de la prime d'ancienneté du salarié
- Revalorisation de la prime de cooptation à 2 000 €
- Versement vers chaque CSE de la différence entre la provision Intéressement et le montant réellement versé (écart notamment sur les temps partiels, les absences pour maladies, etc.)
- Augmentation des budgets des C.S.E. (Comité Social et Economique)
- Augmenter le nombre de berceaux en crèche

Demande d'ouverture de négociation

- Mise en place d'un accord de télétravail
- Mise en place d'un PERCO / PERCOG (Plan Epargne Retraite)
- Révision de l'accord de participation pour obtenir une Formule dérogatoire pour permettre la redistribution de la richesse créée par tous
- Nomination, avec droit de vote au Conseil d'Administration, de représentants du personnel

Chez **IDEMIA** ce n'est pas la **CRISE**